

PROCLAMATION

The Employment and Income Assistance Amendment and Highway Traffic Amendment Act (S.M. 2011, c. 39)

With the advice and consent of the Executive Council of Manitoba, we name November 15, 2012, as the day on which Part 1 of *The Employment and Income Assistance Amendment and Highway Traffic Amendment Act* (S.M. 2011, c. 39) comes into force.

HIS HONOUR PHILIP S. LEE
Lieutenant Governor of the Province of Manitoba
Winnipeg, Manitoba
November 7, 2012
Minister of Justice and Attorney General
ANDREW SWAN

PROCLAMATION

Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu et le Code de la route, c. 39 des L.M. 2011

Sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif du Manitoba, nous fixons au 15 novembre 2012 la date d'entrée en vigueur de la partie 1 de la *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu et le Code de la route*, c. 39 des *L.M. 2011*.

PHILIP S. LEE,
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)
Le 7 novembre 2012
Le ministre de la Justice et procureur général,
ANDREW SWAN